

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
77^{ème} SESSION (2022)
SIXIÈME COMMISSION**

**Déclaration du Directeur de la Division de la Codification sur le
*Répertoire de la pratique des organes des Nations Unies***

3 novembre 2022

Madame la Présidente / Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Au vu du temps limité qui nous est imparti, je vais prononcer une déclaration abrégée, en tenant compte du fait qu'une description détaillée des faits nouveaux concernant le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* est accessible en partie II du rapport du Secrétaire général soumis à votre examen ([A/77/303](#) du 18 août 2022). Une copie de cette déclaration est disponible, en anglais et en français, sur le site Internet de la Sixième Commission.

Je souhaiterais attirer votre attention sur les trois faits nouveaux suivants :

Premièrement, en ce qui concerne les nouvelles études en préparation :

Supplément n° 10 (2000-2009) :

- Ayant à l'esprit l'appel lancé au Secrétaire général pour qu'il prenne des mesures pour remédier, à titre prioritaire, au retard pris dans la préparation du volume III du *Répertoire*, l'Université de la République de Corée a achevé ses recherches et entrepris la rédaction d'études sur les articles 43 à 47 de la Charte pour le volume III du Supplément no 10 (2000-2009) ;

Supplément n° 11 (2010-2015) :

- Des progrès ont également été accomplis en ce qui concerne le Supplément no 11 (2010-2015) : une étude sur l'article 11 pour le volume II, précédemment préparée avec l'aide de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, a été examinée et finalisée par son département auteur, le Bureau des affaires de désarmement.
- De plus, une étude sur l'article 58 pour le volume IV, préparée par un consultant et financée en 2020/21 par le fonds d'affectation spéciale pour l'élimination du retard accumulé dans le *Répertoire*, a été examinée et finalisée par son

département auteur, le Département des affaires économiques et sociales. Les deux études ont été publiées sur le site Web du *Répertoire*.

- Par ailleurs, une étude sur les articles 104 et 105 est toujours en cours d'examen par le Bureau du Conseiller juridique du Bureau des affaires juridiques.

Supplément n° 12 (2016-2020) :

- En ce qui concerne le Supplément n° 12 (2016-2020), grâce à l'assistance continue de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, les recherches et la rédaction ont également été achevées en ce qui concerne treize études sur les articles 27, 34, 35, 39, 41, 50, 52 et 53 pour le volume III et une étude sur l'article 96 pour le volume VI.

Recrutement de trois consultants

- Au-delà de ce qui précède, j'ai également le plaisir de vous informer que, ces derniers mois, nous avons recruté trois consultants chargés de rédiger les quatre études suivantes qui seront financées en 2022/23 par le fonds d'affectation spéciale pour l'élimination du retard accumulé dans le *Répertoire* :
 - Une étude sur l'article 19 pour le Supplément 11 ;

- Deux études sur l'article 103 pour les Suppléments 11 et 12 ; et
- Une étude sur l'article 13, paragraphe 1, point a) (deuxième partie de la phrase)

Deuxièmement, en ce qui concerne la participation des institutions à la rédaction d'études pour le *Répertoire*, et la publication de volumes électroniques :

- Je tiens tout d'abord à renouveler ma gratitude à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa pour son soutien constant et précieux ;
- J'apprécie également que l'Université de la République de Corée continue de déployer des efforts pour apporter une contribution à la préparation d'études ;
- Le soutien apporté par ces institutions académiques est, comme de coutume, particulièrement utile;
- En outre, au cours de la période considérée, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a publié un volume sous forme électronique : le volume IV en anglais et espagnol du Supplément no 9 (1995-1999).

Enfin, je saisis cette occasion pour vous informer que :

- (i) Suite à l'appel lancé par l'Assemblée générale aux États pour qu'ils envisagent de parrainer des experts associés pour travailler sur le *Répertoire*, relayé à toutes les délégations par une Note Verbale du 10 janvier 2022, deux délégations - l'une de la région Asie-Pacifique, et l'autre de la région Amérique latine et Caraïbes - ont sollicité des informations sur ce programme ;
- (ii) J'invite également les délégations à contribuer au Fonds d'affectation spéciale pour le *Répertoire* [*Repertory in English*] – à cet égard, outre la généreuse contribution des Philippines dont il est fait état dans le rapport annuel, le Secrétaire général a, en septembre, reçu avec satisfaction une contribution de l'Irlande. Le solde actuel disponible du fonds, y compris cette contribution et les engagements pour les trois consultants recrutés plus tôt cette année, est de **84 769 dollars** ;
- (iii) Je voudrais enfin renouveler mon appel aux délégations pour qu'elles suscitent l'intérêt des institutions universitaires de leur pays ou de leur région pour participer à la préparation d'études pour le *Répertoire*. Comme je l'ai souligné précédemment, la diversité géographique est très importante dans ce contexte.

Je vous remercie de votre attention, Madame la Présidente.
